



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le jeudi 19 octobre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2023

DELIBERATION

N° 179/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Attribution d'une subvention
exceptionnelle pour les
sinistrés du tremblement
de terre au Maroc

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire souhaite que la Commune fasse un don financier pour les sinistrés du tremblement de terre au Maroc.

Monsieur le Maire propose donc aux Élus d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Croix Rouge de Monaco.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la subvention exceptionnelle à la Croix Rouge de Monaco pour les sinistrés du tremblement de terre au Maroc.

AR Prefecture

006-210600235-20231019-2023_357-DE
Reçu le 24/10/2023

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Sébastien OLHARAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 173/2023

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les travaux de remplacement de terre au Maroc

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire souhaite que la commune fasse un don financier pour les sinistrés du Maroc.

Monsieur le Maire propose donc aux élus d'allouer une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Croix Rouge de Monaco.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la subvention exceptionnelle à la Croix Rouge de Monaco pour les sinistrés du Maroc